



BILATÉRALE AVEC L'ATIGIP

POINT SUR LES GROUPES DE TRAVAIL ÉVOLUTION DES MISSIONS DES RT-TIG

COMMUNIQUÉ :

Suite à notre communiqué du 11 mars 2026 (<https://fojustice.fr/web/rt-tig-faut-il-effacer-ce-qui-fonctionne/>), **FO Justice CPIP** a été reçue le 16 octobre 2026, et à notre demande, par l'ATIGIP (Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle), en présence d'IP1, afin de faire le point sur le groupe de travail en cours concernant l'évolution des missions des RT-TIG.

Voici les principaux points abordés lors de cette réunion :

- **Calendrier des travaux**

L'ATIGIP nous a informés que le groupe de travail n'était pas encore terminé. Une dernière réunion de concertation avec les RT-TIG est d'ores et déjà programmée en novembre 2026. C'est à l'issue de cette ultime étape que l'ATIGIP rendra ses conclusions au Directeur Général de l'Administration Pénitentiaire (DGAP) quant au devenir de leurs missions.

- **Positionnement de FO Justice CPIP et moyens RH**

Nous avons indiqué à l'ATIGIP le scénario qui est aujourd'hui privilégié par la majorité des RT (parmi les 3 proposés), et sur lequel notre organisation ne s'opposera pas en matière d'évolution du métier.

Cependant, **FO Justice CPIP** a posé une condition conformément à nos revendications : **toute attribution de missions supplémentaires impliquerait mécaniquement des moyens en ressources humaines renforcés sur les ressorts bi-départementaux**. Pour que ces nouvelles tâches puissent être menées à bien, notre exigence est claire : **il faudrait idéalement un RT-TIG par département**.

- **Rattachement hiérarchique**

Cette bilatérale a également été l'occasion de rappeler l'attachement viscéral des RT-TIG à dépendre directement de l'autorité hiérarchique du DPIPPR, garantissant la cohérence de leurs missions.

FO Justice CPIP reste pleinement mobilisée. Nous reviendrons vers l'ATIGIP d'ici la fin de l'année — à l'issue de la dernière réunion de ce groupe de travail prévue en novembre 2026 — afin de connaître les conclusions de ces travaux. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé des suites.

FO Justice CPIP – le 19 octobre 2026